

Accueil : Les élèves stagiaires se présentent au Bureau d'Externat (**Atrium site LAPLACE**) à leur arrivée.

FORMATION	DATES	HORAIRE	PROFESSEURS RESPONSABLES DE L'ACTIVITE	LIEU	CAPACITE D'ACCUEIL
Science et Techniques Industrielles et du Développement Durable option architecture et construction	Vendredi 14 mars	9h00/12h00	M.DELBRAYELLE Mme. ROBILLARD	G111/G112	6
	Mardi 11 mars	9h00/12h00	Mme. CAPENDU Mme DEVEAUX	G111/G112	6
	Vendredi 28 mars	9h00/12h00	M.DELBRAYELLE Mme. ROBILLARD	G111/G112	6
	Mardi 25 mars	9h00/12h00	Mme. CAPENDU Mme DEVEAUX	G111/G112	6

Nous attirons votre attention sur les capacités d'accueil limitées.

La convention **entièrement renseignée** devra être retournée auprès du bureau des travaux (stages.0142133t@ac-normandie.fr).

Le retour de la convention dans votre établissement **valide la participation** de votre élève au mini-stage.

PORTES OUVERTES le 01 Mars de 9h à 16h

Accueil : Les élèves stagiaires se présentent au Bureau des surveillants situé **hall d'accueil site Dumont D'Urville.**

FORMATION	DATES	HORAIRE	PROFESSEURS RESPONSABLES DE L'ACTIVITE	LIEU	CAPACITE D'ACCUEIL
Science et Techniques Industrielles et du Développement Durable Option : Energie Environnement	Les Lundis : 20/01/2025 au 31/03/2025 (Sauf le 03/03/2025)	8h05 - 11h10	M. MOREL	C011	2
		14h35 - 17h	M. JOURDAN	C039	2
	Les Mardis : 21/01/2025 au 01/04/2025 (Sauf le 04/03/2025)	9h05 - 12h10	M. MOREL	C011	2
		14h - 17h	M. JOURDAN	C039	2
	Les Jeudis : 23/01/2025 au 03/04/2025 (Sauf le 06/03/2025)	14h - 17h	M. LEDEUX	C032	2
	Les Vendredis : 31/01/2025 au 04/04/2025 (Sauf le 07/03/2025)	8h05 - 11h10	M. JOURDAN	C039	2
		8h05 - 11h10	M. LEDEUX	C032	2
	Science et Techniques Industrielles et du Développement Durable Option : Innovation Technologie et Eco-Conception	Les Mardis : 21/01/2025 au 01/04/2025 (Sauf le 04/03/2025)	14h05 - 17h	M. TACK	C039
Les Mercredis : 22/01/2025 au 02/04/2025 (Sauf le 05/03/2025)	8h05 - 11h10				
Les Jeudis : 23/01/2025 au 03/04/2025 (Sauf le 06/03/2025)	14h05 - 17h				

Nous attirons votre attention sur les capacités d'accueil limitées.

La convention **entièrement renseignée** devra être retournée auprès du bureau des travaux (stages.0142133t@ac-normandie.fr).

Le retour de la convention dans votre établissement **valide la participation** de votre élève au mini-stage.

PORTES OUVERTES : le 1^{er} Mars 2025 de 9h à 16h